

## Déploiement et mise en service d'un Système de Management Energétique (SME)

Coût prévisionnel : 333 000 € HT

Opération réalisée avec les soutiens financiers prévisionnels de :

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (ACTEE Chêne 2) : 166 500 €  
L'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 99 900 €



[metropole-dijon.fr](http://metropole-dijon.fr)

